Compte Rendu de la réunion « Bilan et Perspectives » du CAPDL,

Samedi 29 octobre 2018

Présents (sans ordre…) : Odile Schmitt, Jeanne Gernigon, Michèle Crouzet, Danielle Le Meut, Claire Duval, Saïdou Zaré, Iurï Kazarian, Dominique Lhoest, Paul Fromy, Lassima Sidibé, Adama Dao, Armelle Mabon, David Robert, Philippe Ladame, Boubacar Diouf, Briec Le Folgoc, Didier Banis, Damien Girard, Nicolas Quinio, Marie Pascale De Bonviller

Evolutions du CAPDL depuis la réunion bilan du 07/10/2017

Notre public a changé et nos actions aussi, du fait de l'évolution des CAO et CADA confiés à la Sauvegarde et de nos mauvaises relations avec celle-ci. Nous nous sommes davantage consacrés à ceux qui sont « hors-circuit », sans prise en charge par les opérateurs officiels, et pour corriger les carences de ces opérateurs

Les actions ludiques et de convivialité ont diminué, entre autres parce qu'elles ne rencontrent pas beaucoup de public (foot du dimanche, repas, pique-nique, gouter, Ty Pener…).

Nicolas Quinio souhaite relancer des soirée musique avec divers groupes, ce qui permet de ramasser quelques fonds.

Ce qui nous fonde, le statut du CAPDL.

Notre dénominateur commun : défendre les Droits de l'homme (dont c'est aujourd'hui le jour anniversaire) et en particulier ceux des demandeurs d'asile et des exilés en général. Poser un regard humain et fraternel sur chacun d'eux.

Pratiquement, est-il préférable, pour cela de se constituer en Association, avec un statut juridique ou vaut-il mieux rester un collectif souple et informel ? Cette question se pose souvent.

Philippe présente le rôle de « l'atelier des transitions », créé il y a 4 ans pour permettre des initiatives « alternatives ». Il peut gérer la « cagnotte » du CAPDL, réserver les salles de la Cité Allende, demander l'autorisation pour des manifestations, signer des conventions…
Il agit de la même façon pour « Incroyables comestibles », le comité de résistance aux OGM etc.
Président : René Kermagoret, Secrétaire : Philippe Ladame. Chacun peut adhérer pour 5€ par an.

Actuellement le CAPDL est à la fois inter associatif, avec La Cimade, Hunda, Le Chaînon, la FCPE, la FSGT… (chaque association est invitée à confirmer qu'elle souhaite apparaître comme membre du CAPDL), et constitué de membres individuels, dans la diversité de leurs autres engagements et de leurs opinions.
En fin de réunion un sondage rapide sur la question du statut (associatif ou non) ne permet pas de trancher et la question reste donc en suspens.

Les objectifs du CAPDL

D'un côté des objectifs concrets d'aide ou d'assistanat pour pallier aux carences de l'accueil et de l'accompagnement officiel ; d'un autre côté des objectifs politique de dénonciation, d'information de l'opinion et d'interpellation des élus et des représentants de l'Etat (préfecture, ASE, OFII…).

Il nous faut marcher sur deux pieds : **assistanat/colère, pallier/dénoncer, agir sur le quotidien/manifester, état de droit/désobéissance civique.**

Les critères du droit d'asile sont beaucoup trop restrictifs (environ un tiers des demandes acceptées) et l'OFII ne remplit pas sa mission (hébergement, versement régulier de l'ADA).

Le problème des dublinés et des déboutés et, au final, des OQTF reste en question, ainsi que celui des mineurs non accompagnés.

Seuls nous ne pouvons pas grand-chose. C'est pourquoi il faut se concerter avec les autres acteurs locaux (Accueil sans frontières de Locmiquélic, Collectif d'Hennebont etc.) et plus largement au niveau national (Etats Généraux des Migration).

Nous pourrions établir une charte précisant nos objectifs et nos moyens.

Nous pourrions réactiver une « Commission action politique » qui a existé brièvement il y a un an jusqu'à la manif « accueillons dignement » mais qui n'a pas eu de suite. Elle ne doit pas empêcher la réactivité.

Le Bénévolat

Il est au cœur de notre action. Mais il nous faut veiller à la formation des bénévoles, sur les procédures de demande d'asile, sur les structures compétentes, sur la juste distance avec les personnes aidées, sur la confrontation avec l'échec et le désespoir, sans se prendre pour des travailleurs sociaux…

Les bénévoles étrangers signalent des graves manquements de certains bénévoles : « faute grave », qui donnent de faux espoirs au lieu d'orienter vers les personnes ou structures compétentes. Leur présence à cette réunion est précieuse. Ils signalent combien ils sont l'objet des suspicions et d'incompréhension de la part d'autres étrangers qui les croient rémunérés…

Nous pourrions rédiger un vadémécum du bénévole et un vadémécum du demandeur d'asile et un guide du débouté sur les droits qu'il lui restent. Voir ce qui existe déjà. Mettre ces documents sur le site et la page Facebook.

Le travail

Damien observe qu'à Nantes des étrangers trouvent du travail, via des circuits d'employeurs engagés. En Morbihan c'est très difficile en raison de l'attitude de la DIRECTE (Mme Chapon) et encore plus difficile avec la nouvelle loi. Iouri signale des refus de la préfecture, même avec une promesse d'embauche : l'employeur doit payer cher pour embaucher et justifier qu'il n'a pas trouvé de français pour le poste en question. De plus, difficulté pour les déboutés d'accéder à une formation professionnelle alors qu'ils attendent longtemps un réexamen.

Un chantier à ouvrir sur cette question pour pouvoir mieux orienter.

L'hébergement

Hunda présente son action sous couvert de l'entraide protestante :

- Demandeurs d'asile en carence du 115 : deux appartements leur sont réservés Rue de Verdun, accueil de nuit. Responsables : Saïdou et Lassima.
- Pour ceux qui ont l'ADA (dont 220€/mois prévus pour le logement), Hunda a obtenu l'agrément « intermédiation locative » et loue 26 appartements, hébergeant 60 à 70 personnes. Mais les déboutés qui ne reçoivent plus l'ADA ne peuvent donc pas rester.
- Locaux de la rue Du Couédic (3 pièces, pas de salle de bain), pour des séjours de dépannage de 15 j maximum, pour des primo-arrivants ou des déboutés. Pour ceux-ci, on ne peut que conseiller l'aide au retour ou l'aide de concitoyens…
- Tout ceci fonctionne grâce à un réseau de donateurs.

Le Chaînon (sous couvert de l'entraide protestante et de « Accueil sans frontière ») fonctionne depuis quelques mois. Il a une liste d'hébergeurs citoyens solidaires. Des tiers aident à convenir d'un contrat entre hébergeur et hébergés, pour une durée donnée (15 jours par exemple). Ceci pour éviter des « hébergements sauvages » qui peuvent entraîner tensions et frustrations.

La maison de Kervignac, gérée par « Accueil sans frontières », prêtée par des religieuses et mise en état par des bénévoles. Elle accueille 3 ou 4 familles sans ADA, plus des isolés, pour 50€ par mois. Un référent par famille. Pour les familles avec enfants scolarisés l'idée est d'un contrat pour l'année scolaire. Problèmes de transport.

Philippe signale qu'il faudrait beaucoup plus d'hébergeurs au chaînon pour gérer la situation des déboutés.

Paul insiste pour développer les soutiens « communautaires » jusqu'à la régularisation.

Nous devons mieux nous concerter avec Emmaüs qui ne réserve pas son accueil « inconditionnel » aux déboutés sans ADA. On pourrait imaginer un mini chaînon avec eux dans le coin de Rédéné.

Transport :

Ce service (transport vers Vannes préfecture ou Coallia et vers Rennes) est bien structuré par Philippe et fonctionne bien.

On pourrait espérer que les RV à Rennes des gens de Lorient se passent l'après-midi… Une requête dans ce sens devrait être formulée à l'OFII.

Doucha souligne les problèmes de traduction pour les gens de l'est toujours plus nombreux et plus malades et appelle d'autres traducteurs en renfort (russophones). Iouri se propose et il propose son père (permis mais pas de voiture) pour assurer des conduites.

Philippe présente les difficultés avec la nouvelle équipe de Coallia qui entrainent davantage encore de transports. Il s'efforce de faire les démarches pour fournir aux bénéficiaires des cartes réduction pour les TER (cartes « actuël »), mais ce sont des démarches fastidieuses et chronophages ou il souhaiterait être aidé. Iouri se propose.

Odile souligne l'aspect formateur pour les bénévoles de participer à ce service : rencontrer des demandeurs d'asile et observer et comprendre les procédures. Ces engagements ponctuels peuvent convenir à de nombreux bénévoles.

Pour les transports à Lorient (sport le soir et resto du cœur mardi et jeudi), il faudrait aussi solliciter des conducteurs, en particulier pour ceux qui n'ont pas ou plus de carte de transport. C'est un service à organiser. On peut demander et obtenir des tickets de bus auprès de la CTRL (A faire par l'atelier des transitions ?), mais pour les familles, un carnet de tickets est vite parti…

Envisager le remboursement du carburant ou des tickets de bus pour les bénévoles qui le désirent.

Sport

Joël expose la difficulté de relancer les rencontres volley et babington au gymnase de Marie Le Franc, le mercredi de 20h à 22h, en particulier à cause des problèmes de mobilité la nuit.
Il y avait 18 licenciés l'an dernier mais Saïdou devait courir dans tous les sens pour les mobiliser et les raccompagner. La mise à disposition de vélos avec lumière devrait faciliter cette mobilité (ne pas avoir peur…)
L'action de Joël se situe dans l'optique de l'éducation populaire et elle est donc politique. Joël essaye d'observer ce qui se passe à Tréfaven avec des groupes de migrants.

Nécessité de permanences plus nombreuses et régulières

Ce n'est pas demain que nous obtiendrons une « Maison du monde » comme nous en avons fait la demande à Lorient Agglo…
En attendant, nous prospectons pour voir ce qui serait possible dans les centres sociaux et maisons de quartier pour essayer d'obtenir une ou deux salles pour 2 ou 3 permanences par semaine, si possible avec ordinateur, accès à internet, imprimante scanner et photocopieuse.
Nicolas va essayer d'obtenir cela (en partie au moins…) au centre social du Polygone (PLL), en lien avec Philippe.

Communication interne et externe

Comptes rendus : certains tiennent à ce que leur nom ne figure pas dans les CR… d'autres y tiennent !
Lors d'un appel « urgent » lancé (hébergement, transport), il serait bon que la personne qui peut donner une réponse signale simplement « solution trouvée »

Il faut mettre à jour le tract d'il y a un an et finaliser le badge.
Il faut veiller à alimenter le site et la page Facebook et à les consulter !

Le **Festisol** en novembre sera une bonne occasion de se faire connaître et d'informer.
Nuit de la solidarité à Jean Villar à Lanester le vendredi 16 novembre de 18h à 23h.
Stand à la Galerie du centre commercial du Géant Casino de Lanester le samedi 17 novembre de 10h à 18h.
Conférence à l'amphi Ricoeur du Lycée Dupuy de Lôme, le jeudi 22 novembre à 20h : « Approche critique des politiques migratoires », par Violaine Carrère du GISTI et de « Migreurope ».